

Agreste Bourgogne-Franche-Comté



Numéro 19 - Mars 2017



Bilan annuel de l'emploi agricole en Bourgogne-Franche-Comté

Hausse de l'emploi salarié agricole

Entre 2010 et 2015, le nombre d'exploitations diminue à un rythme annuel inférieur à celui de la décennie précédente. Si le travail effectué par les actifs non salariés est en repli, l'emploi salarié permanent continue de progresser. Le recours à des salariés non permanents, à des entreprises de travaux agricoles (ETA) ou coopératives d'utilisation du matériel agricole (CUMA) est également en hausse. Parmi les principales orientations économiques de la région, seules les exploitations viticoles augmentent leur nombre d'unités de travail total, avec une faible baisse de l'emploi non salarié dans ce secteur. A l'opposé, la diminution de l'emploi la plus marquée concerne les élevages bovins viande.

En 2015, le nombre d'exploitations agricoles en Bourgogne-Franche-Comté est estimé à 27 360, soit 2 700 de moins qu'en 2010. La diminution du nombre d'exploitations s'effectue à un rythme moins élevé que celui observé lors de la période 2000-2010, respectivement - 1,9 % et - 2,6 % par an en moyenne. Si le recul reste marqué pour les petites exploitations, le rythme de disparition s'est ralenti pour les moyennes et grandes exploitations passant de - 1,7 % par an entre 2000 et 2010 à - 1 % les années suivantes. Les mêmes phénomènes sont observés au niveau national.

Deux constats apparus au cours de la décennie précédente se confirment : la concentration des exploitations agricoles et le recours de plus en plus fréquent à des salariés. En 2015, deux exploitations sur cinq sont sous forme sociétaire notamment en GAEC. Leur nombre a progressé de 800 unités entre 2010 et 2015. Cette hausse de 1,6 % par an poursuit la tendance ob-

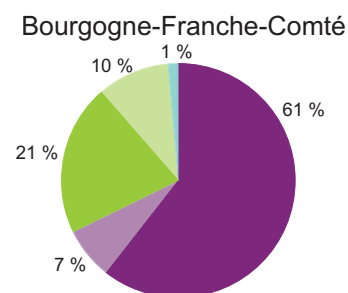
servée durant la période 2000-2010. Parallèlement, le nombre d'exploitations employant des salariés permanents augmente : 6 330 en 2015 contre 5 416 exploitations en 2010, soit une progression annuelle de 3,2 % depuis 2010 contre + 0,6 % durant la décennie précédente.

60 000 permanents travaillent dans les exploitations agricoles

En 2015, près de 59 500 personnes travaillent de façon permanente sur les exploitations, soit 3 200 personnes de moins qu'en 2010. Elles fournissent l'équivalent de 41 700 unités de travail annuel (UTA). Ce volume de travail a diminué de 1,1% par an depuis 2010. Les exploitants aidés par leurs conjoints ou d'autres actifs non salariés concentrent les trois quarts du travail effectué par les actifs permanents. Leur participation au travail a néanmoins reculé de 3 points depuis 2010. Ce repli s'explique essentiellement par

le désengagement des conjoints et des autres actifs familiaux dont leur volume de travail diminue en moyenne de 7 % par an. La professionnalisation des exploitations et le désengagement des actifs familiaux non salariés expli-

1/5 du travail est réalisé par les salariés permanents



en % des unités de Travail Annuel

Source : Agreste - MSA 2015, estimation

Une diminution des exploitations qui ralentit depuis 2010

Bourgogne-Franche-Comté	2000	2010	2015*	2010/2000**	2015/2010**
Nombre total d'exploitations agricoles	39 313	30 068	27 360	- 2,6 %	- 1,9 %
<i>Petites exploitations</i>	13 846	8 707	7 040	- 4,5 %	- 4,2 %
<i>Moyennes et grandes exploitations</i>	25 467	21 361	20 320	- 1,7 %	- 1,0 %
Nombre d'exploitations en Gaec ou sociétés	8 894	10 556	11 410	+ 1,7 %	+ 1,6 %
Exploitations employant des salariés permanents	5 102	5 416	6 330	+ 0,6 %	+ 3,2 %

Source : Agreste - RA 2000 et 2010, MSA 2015

*estimation

**évolution annuelle moyenne

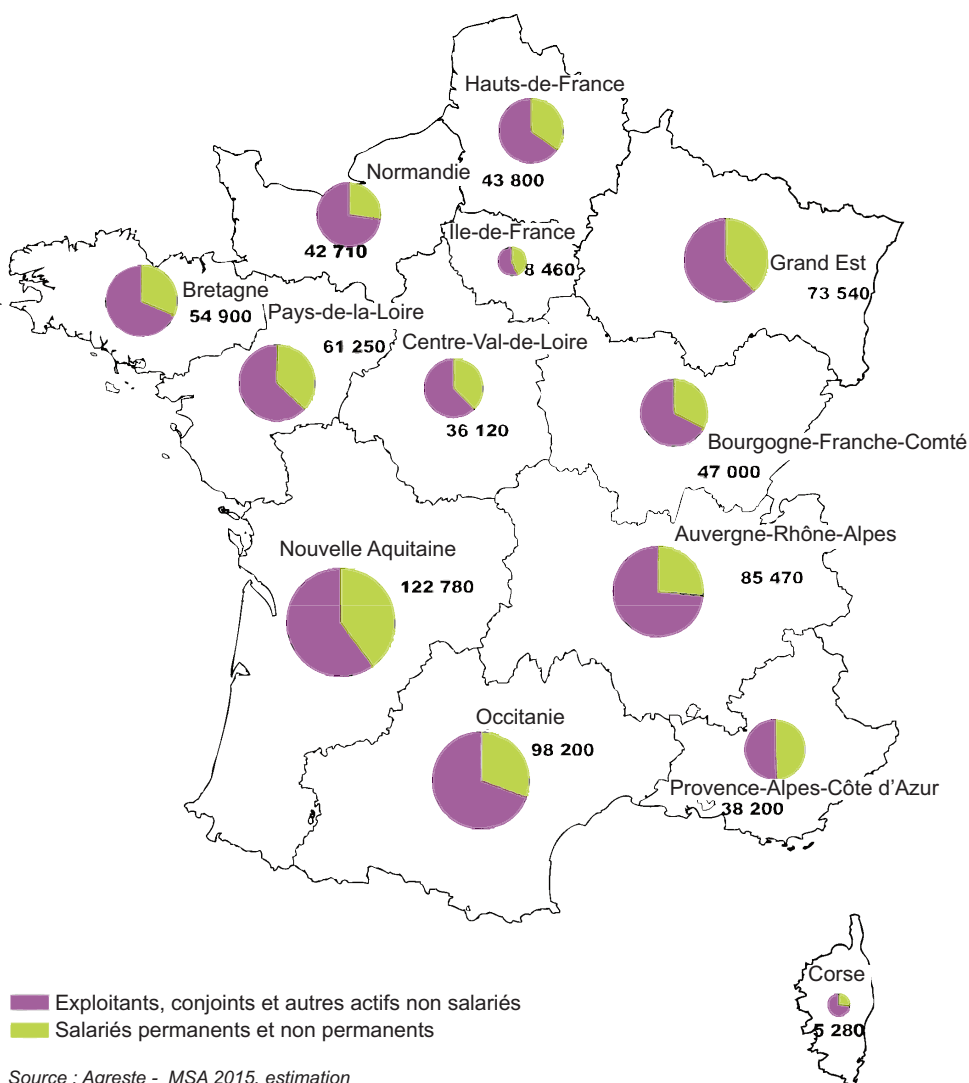
Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Emploi agricole : les unités de travail annuel en 2015

quent le développement du salariat (y compris pour les actifs familiaux) qui augmente de 2 100 personnes pour un total de 9 900 UTA en 2015. Lors de la décennie précédente, l'emploi salarié en UTA progressait de 0,5 % par an, cette hausse s'est accélérée pour atteindre 1,9 % les années d'après.

En complément de l'emploi salarié permanent, les exploitations ont recours à des salariés saisonniers ou occasionnels et à des entreprises de travaux agricoles (ETA) ou coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA). En 2015, cette main-d'œuvre occasionnelle représente 5 300 UTA, soit 300 de plus qu'en 2010. Désormais, les UTA des salariés des ETA et CUMA représentent 12 % de l'emploi non permanent contre 9 % en 2010. En effet, les exploitations agricoles font de plus en plus recours à ce type de main-d'œuvre (+ 6 % par an depuis 2010). Au final en 2015, les exploitations de la région fonctionnent en moyenne avec 1,7 UTA dont 1,2 UTA non salariée et 0,5 UTA salariée.

Les données détaillées par orientation technico-économique (OTEX), sont limitées aux principales OTEX représentatives de chacune des régions françaises. En Bourgogne-Franche-Comté, les exploitations spécialisées en viticulture, bovins lait, bovins viande, grandes cultures et polyculture-polyélevage regroupent près de quatre exploitations sur cinq et concentrent 84 % de l'emploi régional.



Source : Agreste - MSA 2015, estimation

Nette progression de l'emploi salarié

Les actifs agricoles par catégorie d'emploi	2000		2010		2015*		2010/2000**		2015/2010**	
	Personnes	UTA	Personnes	UTA	Personnes	UTA	Personnes	UTA	Personnes	UTA
Chefs d'exploitations et coexploitants	46 811	34 393	38 306	30 145	35 890	28 510	- 2,0 %	- 1,3 %	- 1,3 %	- 1,1 %
<i>dans les moyennes et grandes exploitations</i>	32 845	30 059	29 464	26 930	28 090	25 670	- 1,1 %	- 1,1 %	- 1,0 %	- 1,0 %
<i>dont statut individuel</i>	16 842	15 349	11 165	10 130	8 960	8 120	- 4,0 %	- 4,1 %	- 4,3 %	- 4,3 %
<i>dont statut GAEC ou société</i>	16 003	14 170	18 299	16 799	19 130	17 550	+ 1,3 %	+ 1,7 %	+ 0,9 %	+ 0,9 %
Conjoints et autres actifs non-salariés	21 166	9 645	12 496	4 714	9 610	3 300	- 5,1 %	- 6,9 %	- 5,1 %	- 6,9 %
Salariés agricoles	nr	13 175	nr	13 797	nr	15 190	-	+ 0,5 %	-	+ 1,9 %
Salariés de l'exploitation ¹	nr	12 919	nr	13 337	nr	14 570	-	+ 0,3 %	-	+ 1,8 %
<i>dont salariés permanents²</i>	10 930	8 695	11 892	9 416	13 970	9 890	+ 0,8 %	+ 0,8 %	+ 3,3 %	+ 1,0 %
<i>dont saisonniers et occasionnels</i>	nr	4 225	nr	3 921	nr	4 680	-	- 0,7 %	-	+ 3,6 %
Salariés des ETA et Cuma	nr	256	nr	460	nr	620	-	+ 6,0 %	-	+ 6,2 %
Ensemble actifs agricoles	nr	57 213	nr	48 657	nr	47 000	-	- 1,6 %	-	- 0,7 %

Source : Agreste - RA 2000 et 2010, MSA 2015

*estimation

**évolution annuelle moyenne

(1) y compris les salariés des groupements d'employeurs

(2) y compris les conjoints salariés et les autres actifs familiaux salariés

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Dans la région, le salaire horaire des salariés agricoles est plus élevé que la moyenne nationale

		Bourgogne-Franche-Comté			France métropolitaine
		2000	2010	2014	2014
Total des salariés agricoles	salaire horaire	8,26 €/h	11,77 €/h	12,63 €/h	12,24 €/h
	rapport au Smic	1,31 SMIC	1,33 SMIC	1,33 SMIC	1,28 SMIC
Salariés permanents	salaire horaire	8,77 €/h	12,22 €/h	13,26 €/h	13,01 €/h
	rapport au Smic	1,39 SMIC	1,38 SMIC	1,39 SMIC	1,36 SMIC
Salariés occasionnels	salaire horaire	7,23 €/h	10,49 €/h	11,06 €/h	10,95 €/h
	rapport au Smic	1,15 SMIC	1,18 SMIC	1,16 SMIC	1,15 SMIC

Écart de salaire important entre la viticulture et les autres OTEX pour les salariés permanents

en €/h	Viticulture	Bovins lait	Bovins viande	Céréales et oléoprotéagineux	Polyculture et polyélevage
Salariés permanents	14,19	10,89	11,16	11,59	11,48
Évolution 2014/2010*	+ 2,3 %	+ 1,6 %	+ 1,6 %	+ 1,9 %	+ 1,9 %
Saisonniers et occasionnels	11,07	10,74	10,36	10,80	10,68
Évolution 2014/2010*	+ 1,3 %	+ 2,3 %	+ 1,1 %	+ 1,4 %	+ 1,7 %

Définitions

La mutualité sociale agricole (MSA) gère l'ensemble de la protection sociale de base des non-salariés agricoles et des salariés agricoles (salariés d'exploitation, des organismes de services, de la coopération et les autres emplois) : risques maladie, maternité, invalidité, accidents du travail, retraite, décès, prestations liées à la famille.

Salaires horaires MSA : Salaires horaires bruts : montant des rémunérations brutes/nombre d'heures. Pour une comparaison homogène avec le SMIC, le périmètre du calcul est hors les contrats des apprentis dont le taux varie entre 20 % et 80 % du SMIC. Le taux horaire est un taux observé qui inclut les Indemnités Compensatrices de Congé Payé « ICCP » versées en fin de contrat quelle que soit sa nature : CDI ou CDD. En moyenne, l'incidence du versement des ICCP majore plus sensiblement les taux horaires des travailleurs saisonniers et occasionnels dont les contrats sont des CDD.

Le salaire horaire moyen

En 2014, le salaire horaire moyen régional atteint 12,63 €/h, soit 0,39 € de plus que la moyenne nationale. Les salaires des actifs agricoles salariés sont supérieurs de 39 % au SMIC pour les permanents et de 16 % pour les saisonniers et occasionnels. Comme pour le SMIC, la progression annuelle du salaire horaire moyen s'est ralentie : 1,8 % entre 2010 et 2014 contre 3,6 % lors de la décennie précédente. Parmi les principales OTEX de la région, c'est en viticulture que le salaire horaire moyen est le plus élevé. Il atteint 14,19 €/h pour les permanents soit 0,93 € de plus que la moyenne régionale. Dans les autres orientations, le salaire horaire

se situe autour de 11 €. Pour les saisonniers et les occasionnels, le salaire horaire moyen est assez uniforme selon les orientations économiques, compris entre 10 et 11 €.

A compter de 2015, des allègements de charge ont été mis en oeuvre dans le cadre du Pacte de responsabilité et de solidarité et du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Leurs effets devraient impacter les salaires à compter de 2016. Les crises sanitaires, économiques et climatiques, qu'ont connu la région pourraient cependant limiter les effets de ces allègements de charges.

Méthodologie

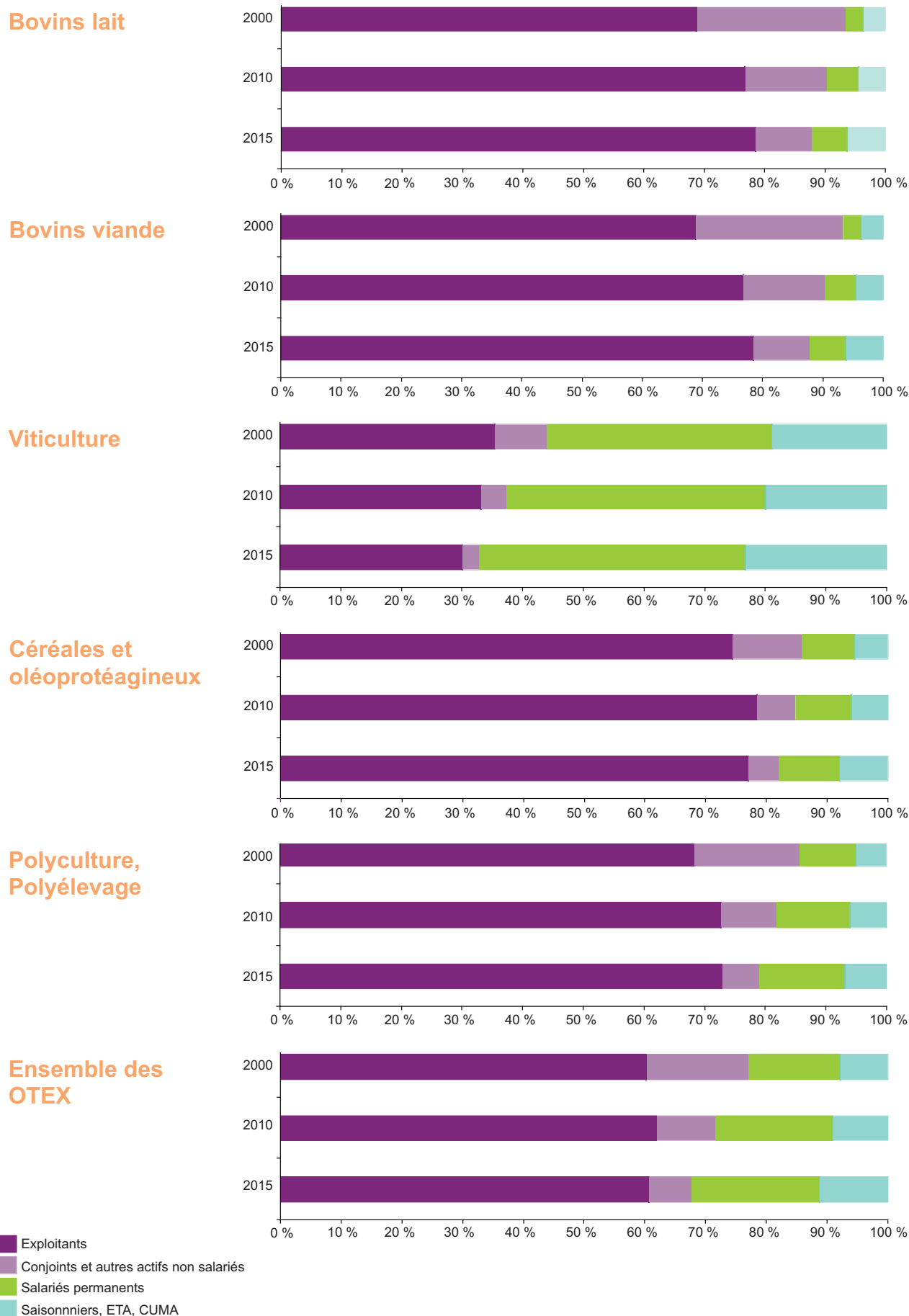
Le Bilan annuel de l'emploi est élaboré à partir de deux sources : les recensements agricoles (RA) 2000 et 2010, d'une part, et les données annuelles de la mutualité sociale agricole (MSA), d'autre part.

Une comparaison précise des données du RA 2010 et des données de la MSA sur la même période a été effectuée en vue de définir des modalités de traitement des données de la MSA permettant une mise à jour des données du RA à partir des évolutions annuelles observées dans les données de la MSA. Lorsque les données MSA ne fournissaient pas d'éléments suffisants pour actualiser certains indicateurs d'emploi, les évolutions ont été estimées à partir des évolutions annuelles moyennes observées entre le RA 2000 et le RA 2010.

Les données relatives à la main-d'œuvre sont ainsi actualisées à partir des fichiers de la MSA pour les exploitants agricoles non-salariés et pour l'emploi salarié permanent et non permanent. Les autres effectifs (exploitants salariés, actifs familiaux non-salariés, ETA et Cuma) sont actualisés par prolongement de la tendance observée entre le 2000 et le 2010.

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Le salariat progresse dans toutes les orientations économiques



Source : Agreste - RA 2000 et 2010, MSA 2015 estimation

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Viticulture

Les exploitations agricoles	2000	2010	2015*	2015/ 2010**
Nombre total d'exploitations agricoles	5 457	4 482	4 120	- 1,7 %
<i>dont moyennes et grandes</i>	3 754	3 430	3 260	- 1,0 %
Exploitations sous formes sociétaires	1 510	1 821	1 940	+ 1,3 %
Exploitations avec salariés permanents	1 843	1 846	2 030	+ 1,9 %
Volume de travail (UTA)				
Chefs d'exploitations et coexploitants	4 203	4 015	3 760	- 1,3 %
<i>dans les moyennes et grandes exploitations</i>	3 897	3 784	3 560	- 1,2 %
Conjoints et autres actifs non-salariés***	1 037	519	350	- 7,6 %
Salariés agricoles permanents	4 396	5 184	5 500	+ 1,2 %
Saisonniers, occasionnels, ETA, CUMA	2 259	2 413	2 910	+ 3,8 %
Ensemble actifs agricoles	11 895	12 131	12 520	+ 0,6 %

En viticulture, la baisse du nombre d'exploitations atteint 1,7 % par an en moyenne, valeur proche de l'évolution de la décennie précédente. L'emploi salarié progresse aussi bien pour les permanents que les saisonniers ou occasionnels. Si l'emploi salarié non permanent est lié aux aléas climatiques (grêle, gel), le rythme de croissance de l'emploi salarié permanent s'est accéléré depuis 2010. La viticulture est le premier secteur agricole employeur avec 55 % des UTA salariées régionales. Sous l'effet de cette hausse de l'emploi salarié, la viticulture est la seule orientation dont l'emploi total progresse.

Bovins lait

Les exploitations agricoles	2000	2010	2015*	2015/ 2010**
Nombre total d'exploitations agricoles	5 602	4 087	3 830	- 1,3 %
<i>dont moyennes et grandes</i>	5 358	4 002	3 770	- 1,2 %
Exploitations sous formes sociétaires	1 973	2 200	2 410	+ 1,8 %
Exploitations avec salariés permanents	393	548	800	+ 7,9 %
Volume de travail (UTA)				
Chefs d'exploitations et coexploitants	7 387	6 241	6 050	- 0,6 %
<i>dans les moyennes et grandes exploitations</i>	7 254	6 186	6 000	- 0,6 %
Conjoints et autres actifs non-salariés***	2 642	1 109	720	- 8,3 %
Salariés agricoles permanents	311	418	460	+ 2,0 %
Saisonniers, occasionnels, ETA, CUMA	392	366	480	+ 5,6 %
Ensemble actifs agricoles	10 732	8 134	7 710	- 1,1 %

En bovins lait, la baisse du nombre d'exploitations s'est ralentie avec une diminution de 1,3 % par an contre 3,1 % lors de la décennie précédente. Le volume de travail, mesuré en UTA, baisse à peine moins vite, au rythme de 1,1 % par an. Par ailleurs, le nombre d'élevages employant des salariés permanents progressent rapidement (+ 8 % par an). Cependant, les salariés ne représentent que 6 % de l'ensemble des UTA soit la part la plus faible des principales OTEX de la région. Au final, si l'emploi salarié progresse, il ne compense que partiellement la baisse de la main d'œuvre familiale.

Bovins viande

Les exploitations agricoles	2000	2010	2015*	2015/ 2010**
Nombre total d'exploitations agricoles	7 733	5 841	5 170	- 2,4 %
<i>dont moyennes et grandes</i>	5 332	4 411	4 060	- 1,6 %
Exploitations sous formes sociétaires	1 205	1 595	1 700	+ 1,3 %
Exploitations avec salariés permanents	750	761	840	+ 2,0 %
Volume de travail (UTA)				
Chefs d'exploitations et coexploitants	7 209	6 122	5 570	- 1,9 %
<i>dans les moyennes et grandes exploitations</i>	6 061	5 352	4 920	- 1,7 %
Conjoints et autres actifs non-salariés***	2 239	1 227	900	- 6,0 %
Salariés agricoles permanents	656	592	650	+ 1,9 %
Saisonniers, occasionnels, ETA, CUMA	275	253	350	+ 6,7 %
Ensemble actifs agricoles	10 379	8 194	7 470	- 1,8 %

Pour les exploitations spécialisées en bovins viande, le nombre d'exploitations continue de diminuer rapidement au rythme moyen de - 2,4 % par an depuis 2010. C'est la diminution la plus forte parmi les principales OTEX de la région. Malgré la hausse du recours à l'emploi salarié permanents et non permanents, le volume de travail recule fortement (- 1,7 % par an). Ce repli est toutefois moins élevé que lors de la période 2000-2010.

*estimation **évolution annuelle moyenne

*** y compris les conjoints salariés et les autres actifs familiaux salariés

Source : Agreste - RA 2000 et 2010, MSA 2015

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Grandes cultures

Les exploitations agricoles	2000	2010	2015*	2015/ 2010**
Nombre total d'exploitations agricoles	5 641	5 392	4 870	- 2,0 %
<i>dont moyennes et grandes</i>	4 343	4 371	4 180	- 0,9 %
Exploitations sous formes sociétaires	1 595	2 217	2 380	+ 1,4 %
Exploitations avec salariés permanents	591	683	820	+ 3,7 %
Volume de travail (UTA)				
Chefs d'exploitations et coexploitants	4 934	5 059	4 760	- 1,2 %
<i>dans les moyennes et grandes exploitations</i>	4 588	4 732	4 520	- 0,9 %
Conjoints et autres actifs non-salariés***	765	419	310	- 5,8 %
Salariés agricoles permanents	576	588	620	+ 1,1 %
Saisonniers, occasionnels, ETA, CUMA	361	388	490	+ 4,8 %
Ensemble actifs agricoles	6 636	6 454	6 180	- 0,9 %

Depuis 2010, le rythme annuel moyen de disparition des exploitations spécialisées en grandes cultures s'est accéléré, 2 % contre 0,5 % entre 2000 et 2010. Les exploitations employant des salariés sont de plus en plus nombreuses, représentant 17 % du total contre 10 % en 2000. Le volume de travail réalisé par les exploitants, les conjoints et autres actifs non salariés continue de diminuer. Les quelques 400 UTA ainsi perdues entre 2010 et 2015 n'ont pas été compensées par la centaine d'UTA salariées supplémentaires. Dans cette orientation économique, le développement du salariat se fait essentiellement par un recours accru à des salariés occasionnels.

Polyculture, polyélevage

Les exploitations agricoles	2000	2010	2015*	2015/ 2010**
Nombre total d'exploitations agricoles	5 676	3 704	3 440	- 1,5 %
<i>dont moyennes et grandes</i>	3 323	2 556	2 480	- 0,6 %
Exploitations sous formes sociétaires	1 412	1 460	1 600	+ 1,8 %
Exploitations avec salariés permanents	654	691	790	+ 2,7 %
Volume de travail (UTA)				
Chefs d'exploitations et coexploitants	5 162	4 211	4 050	- 0,8 %
<i>dans les moyennes et grandes exploitations</i>	4 516	3 802	3 680	- 0,7 %
Conjoints et autres actifs non-salariés***	1 311	536	340	- 8,7 %
Salariés agricoles permanents	710	703	790	+ 2,4 %
Saisonniers, occasionnels, ETA, CUMA	377	346	380	+ 1,9 %
Ensemble actifs agricoles	7 560	5 796	5 560	- 0,8 %

En polyculture-polyélevage, la baisse du nombre d'exploitations se poursuit mais à un rythme nettement moins soutenu, 1,5 % par an depuis 2010 contre 4,2 % entre 2000 et 2010. Notamment, le nombre de moyennes et grandes exploitations baisse faiblement. L'agrandissement de ces exploitations polyvalentes explique la faible baisse du nombre d'exploitants. Dans cette orientation, le travail fourni par les actifs familiaux non salariés diminue fortement ce qui contribue au développement du salariat permanent (+ 2,4 % par an). Une centaine d'emplois permanents ont ainsi été créés par ces structures depuis 2010.

*estimation

**évolution annuelle moyenne

*** y compris les conjoints salariés et les autres actifs familiaux salariés

Source : Agreste - RA 2000 et 2010, MSA 2015

Pour en savoir plus...

> Le bilan annuel de l'emploi agricole - juin 2016
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/cd234bspca.pdf>

> Le bilan annuel de l'emploi agricole par régions et principales otx - septembre 2016
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/tableauxreg235bspca.pdf>

Avertissement

Le bilan annuel de l'emploi est réalisé au niveau national. Il est décliné uniquement au niveau régional. De ce fait, il ne permet pas de présenter des résultats par département.

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté

Service Régional de l'Information

Statistique et Économique

4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex

Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr

[@agriculture.gouv.fr](https://twitter.com/agriculture.gouv.fr)

Directeur : Vincent Favrichon

Directeur de la publication : Florent Viprey

Rédaction : Nadine Viatte

Composition, Impression : DRAAF/SRISE

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2493-6499

Prix : 2,50 €

© Agreste 2017



www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr